

Conseil Municipal du 20 février – 19H00

ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un secrétaire de séance

- 1 – Délibération subventions aux centres d'apprentissage ;
- 2 – Délibération pour convention SPA ;
- 3 – Compte rendu du conseil d'école ;
- 4 – Comptes-rendus des activités du Grand Chalon ;
- 5 – Comptes-rendus des syndicats et autres représentations extérieures ;

Informations du Maire

Etaient présents : Olivier GROSJEAN – Christian WAGENER – Carole NEYRAT – Martial BEUGNET – Marie-Claude PALMACE – Dominique HOCQUET – Nathalie SCHOUMACHER (arrivée à 19h10) – Séverine GOMES – Pascale COLIN – Georges PAUCHARD – Florence LEBETTRE

Excusés ayant donné procuration :

Stéphane KIRCHE procuration à Carole NEYRAT

Françoise REMONDIERE procuration à Olivier GROSJEAN

Jean SURDEL procuration à Christian WAGENER

Jean-Bernard TUETHEY procuration à Georges PAUCHARD

Secrétaire de séance : Carole NEYRAT.

POINT N° 1

Objet : Délibération subventions aux centres d'apprentissage

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder aux Centres de Formation d'Apprentis, cités ci-dessous, accueillant des jeunes dracysiens, les subventions suivantes :

Établissement	Montant alloué
Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment de Saône-et-Loire - Établissement Public Local d'Autun	100 €
Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis du Bâtiment de Saône-et- Loire - Établissement Public Local de Mercurey	50 €

Accord à l'unanimité.

POINT N° 2

Objet : Délibération pour convention SPA

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire la convention de fourrière, sans capture, avec la Société Protectrice des Animaux de la région de Chagny à compter du 1^{er} janvier 2017, les termes en étant définis dans l'annexe jointe.

Accord à l'unanimité.

POINT N° 3

Objet : Compte rendu du conseil d'école du 16 février 2017

Monsieur KIRCHE étant excusé, ce point a été reporté au prochain Conseil Municipal.

POINT N° 4

Objet : Comptes-rendus des activités du Grand Chalons

→ Grand Chalons - Conseil Communautaire du 16 février 2017 :

Monsieur WAGENER s'est rendu à la séance du Conseil Communautaire, organisée le 16 février dernier.

Son ordre du jour recensait 19 points parmi lesquels figuraient les thèmes suivants :

- Le bilan sur le schéma de mutualisation ;
- La présentation du plan de financement du demi-diffuseur de l'autoroute A6 ;
- L'état d'avancement des travaux sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- La délégation de compétence du département au Grand Chalons en matière d'aire d'accueil et gens du voyage ;
- La modification du règlement des échéances de paiement de la taxe de séjour ainsi que la mise en place de pénalités aux hôteliers en cas de non versement ;
- La présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du Grand Chalons qui fait état de la stabilisation de la fiscalité intercommunale et d'un endettement maîtrisé. Il a également été évoqué la réhabilitation du Stade Léo LAGRANGE ainsi que les budgets d'eau et d'assainissement ;
- L'implantation d'une nouvelle déchetterie près de la zone La Garenne de Chatenoy-le-Royal suite à la suppression de celles de Givry et de Chatenoy-le-Royal ;
- ...

→ Réunion de la commission intercommunale « Sujets Techniques » du 6 février 2017 :

Madame NEYRAT s'est rendue, le 6 février 2017, à la commission intercommunale « *Sujets Techniques* » autour du thème « *Déplacements* ». Au cours de celle-ci, il a été présenté les fiches « déplacements » du PLUi mais aussi évoqué la création de pistes cyclables au sein des agglomérations et d'infrastructures de stationnement.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que dans le cadre de la mise en accessibilité des arrêts de bus sur le territoire intercommunal, la commune de Dracy-le-Fort avait choisi celui se trouvant au « *Pôle Clinique* ». Des travaux de rénovation de la voirie, Rue du Pressoir, étant projetés en 2017, un nouveau courrier a été envoyé au Grand Chalons afin de coordonner les travaux.

→ Réunion de la commission intercommunale « Intercommunalité » du 8 février 2017 :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commission thématique « *Intercommunalité* » s'est réunie à Saint-Léger-sur-Dheune, le 8 février dernier. Cette réunion avait pour objet :

- l'accueil ainsi que la présentation de l'ancienne communauté de communes aux membres de la commission (compétences et réalisations) par Monsieur LERICHE ;
- la présentation des réflexions menées par la commission thématique « *Intercommunalité* » par Messieurs CHRISTEL et DESBOIS, Président et Vice-président de celle-ci ;
- la réflexion sur l'intégration des nouvelles communes.

→ Réunion du Conseil des Maires du 4 février 2017 :

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux qu'au cours de cette réunion, il a été exposé la mise en place des schémas directeurs « *eau et assainissements* » pour 2017. Les programmes prévisionnels des travaux pour ces deux compétences s'évaluent à 4 millions d'euros chacun. Les principaux investissements porteront sur :

- la poursuite des études sur le forage du Nainglet à Farges-lès-Chalons et à Fontaines ;
- la reprise des réseaux après les travaux d'aménagement du giratoire de Droux à Saint-Rémy ;
- le renouvellement de canalisations en sortie de l'usine de production d'eau potable de Chalons-sur-Saône ;
- la réhabilitation de réservoirs à Sevrey et la réfection à l'usine de production d'eau potable de Saint-Rémy ;
- la poursuite des études en vue de la réhabilitation de la station d'épuration Saôneur ;
- les études préliminaires en vue de la création d'un bassin de stockage à Chalons-sur-Saône ;
- la poursuite des travaux de raccordement à l'assainissement collectif du hameau de Cortelin à Saint-Rémy.

POINT N° 5

Objet : Comptes-rendus des réunions des syndicats et autres représentations extérieures

→ Réunion du Syndicat Mixte des Eaux Sud Ouest Chalons - le 16 février 2017

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'ordre du jour de la réunion qui s'est tenue le 16 février dernier.

Celui-ci avait principalement pour objet les points suivants :

- l'adoption du compte administratif et celui de gestion pour 2016 ;
- l'affectation de résultats 2016 ;

- le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2017 dans lequel il a été rappelé la hausse de 3 % du prix de l'eau votée le 15 décembre 2016 (pour rappel : en 2016 : 0,3968 € le m³ et pour 2017 : 0,4087 € le m³) ainsi que les principaux programmes de travaux arrêtés pour un montant total de 1 620 000 € T.T.C. ;

- l'état de la dette du SIE : le prêt contracté auprès de la Caisse d'Epargne est terminé. La dernière échéance sera mandatée en 2017.

→ **Réunion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des 3 rivières du Chalonnais - le 24 janvier 2017 :**

Monsieur BEUGNET informe les conseillers municipaux que dans le cadre de la fusion des anciens Syndicats Intercommunaux d'Aménagement de la Corne, de l'Orbize et de la Thalie, le nouveau Comité Syndical s'est réuni le 24 janvier 2017 afin de désigner et d'installer le nouveau bureau. Celui-ci se compose de :

- ✓ Martial BEUGNET : Président ;
- ✓ Roland BERTIN : Vice-Président ;
- ✓ Bernard PERRET : Vice-Président.

Une prochaine réunion a été programmée le **Mardi 14 mars à 18h30 à Chatenoy-le-Royal**.

Informations du Maire

- **Remerciements pour l'attribution d'une subvention pour 2017 :**

- o les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Givry ;
- o l'association Blanc Couleurs.

- **Inondations et coulées de boue du 13 mai 2016 :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que trois administrés ont été impactés par la montée de l'Orbize, le 13 mai 2016, à la suite de très fortes précipitations. Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle avait alors été déposé, en préfecture, par la Mairie. L'arrêté du 20 décembre 2016, paru au Journal Officiel du 27 janvier dernier, ne reconnaît pas le statut de catastrophe naturelle pour le cas de Dracy-le-Fort. L'explication avancée serait que la montée de l'Orbize, liée aux forts épisodes orageux, ne revêtirait plus un caractère exceptionnel au vue de la fréquence de ces derniers. De ce fait, un nouveau courrier a été envoyé aux services préfectoraux afin d'obtenir des précisions sur cette décision. Une réunion a été programmée sur l'initiative des services du Grand Chalon, le **3 mars prochain**, afin de recenser les besoins des communes mais également de définir les actions qui pourraient être menées.

- **Courrier de l'Inspecteur Académique du 18 janvier 2017 :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu fin janvier concernant la préparation de la carte scolaire. En effet, les services académiques nous informent que la prévision d'effectifs de l'école primaire de la commune, pour la rentrée 2017, s'élève à 75 élèves, soit une moyenne par classe de 18,75 élèves. Bien que celle-ci soit en légère baisse, il n'est pas prévu de fermeture de classe.

- **Invitation du Conseil Départemental :**

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux qu'ils sont invités à assister à la réunion du **Judi 16 mars à 18 h 30** à Chatenoy-le-Royal dans le cadre des orientations et des modalités des aides départementales.

- **Assemblée Générale du Syndicat du lotissement du domaine de l'Orbize 4^{ème} tranche du 25 janvier 2017 :**

Le compte-rendu est consultable en mairie.

Le prochain conseil municipal est prévu le **Mardi 21 mars 2017 à 19 heures en Mairie**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h49.

Signature pour accord des membres présents.